VIII

Y A-T-IL UNE *AFRICITAS*?

PAR SERGE LANCEL
Professeur à l'Université de Grenoble III
Domaine Universitaire, Saint-Martin-d'Hères, B. P. 25 X, 38040 Grenoble Cedex

SOMMAIRE. — *Même si ce mot d'***africitas** *est une création de l'humaniste* J.-L. VIVES, *la doctrine selon laquelle une manière propre d'écrire se serait développée chez les écrivains latins d'Afrique du Nord à partir d'Apulée n'a été élaborée de façon systématique qu'à la fin du siècle dernier, au sein d'un petit groupe de* **philologues allemands** *aux thèses desquels* P. MONCEAUX *a adhéré, tandis que ces thèses étaient peu après combattues par* W. KROLL, ED. NORDEN *et* D. BROCK. *Le présent mémoire a pour objet de tenter de déterminer si, à défaut d'une* africitas *clairement caractérisée, on ne peut déceler chez nombre d'Africains des* **tendances stylistiques** *communes* (**abondance verbale**, *redondance, développement précoce du* **cursus accentuel**), *qu'on expliquerait surtout par l'***exceptionnelle vigueur des écoles locales de rhétorique**.

EPITOME. — *Etsi hoc uerbum africitatis primum apud J.-L. Vives inuenitur, undeuicesimo tantum saeculo post Christum exeunte grammatici quidam, scholae Germanicae, scriptoribus Afris commune latine scribendi genus quoddam fuisse contenderunt. Quam doctrinam paulo post alii scholastici uehementer repudiauerunt. Hic quaeritur num, etsi africitas non liquido confirmari potest, plerisque Afris non sint in orationis genere rationes aliquae singulares, sicut copia uerborum et adfectatio numerositatis, quas apud Afros rhetores praecipue florere uerisimile est.*

Il peut paraître inutile, voire outrecuidant, de rouvrir encore une fois le dossier d'une *quaestio* aussi *vexata* que l'est celle de l'*africitas*. Nous avons failli y renoncer en relevant dans la volumineuse bibliographie du sujet une référence datée de 1928, présentant en anglais le titre même que nous avons donné à cet exposé : « *Is there an africitas?* »[1].

Et pourtant on peut admettre qu'il y a lieu, plus d'un demi-siècle plus tard, de reprendre le débat sans prétendre le clore définitivement. Nous avons deux raisons de le faire :

— Une raison personnelle d'abord, dans la mesure où nous nous y sommes pratiquement engagé naguère en évoquant le vaste problème connexe de *la fin et de la survie de la latinité en Afrique du Nord*[2].

1. Sister WILFRID, *Is there an Africitas?*, dans *Classical Weekly*, 22, 10, 1928, p. 73-78.

2. Serge LANCEL, *La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord. État des questions*, dans *R. É. L.*, 59, 1981, p. 269-297, en particulier p. 274 : « L'écho de ces controverses est maintenant bien affaibli : on ne croit plus guère à l'*Africitas*. Nous croyons cependant qu'elle

— Ensuite, parce que toute une série de travaux invitent à tenter cette réévaluation[3], après les thèses excessives soutenues à la fin du siècle dernier et les réactions qu'elles ont entraînées, elles-mêmes suivies d'une longue indifférence.

Nous y sommes encore encouragé par les orientations que définissait Jacques FONTAINE dans son introduction à ce « panorama » de la littérature latine d'Afrique qui vient de paraître dans le *Reallexikon für Antike und Christentum*. Rappelant la défiance qui prévaut maintenant envers l'*africitas* telle que la définissait la philologie, surtout allemande, de la fin du siècle dernier, il écrivait : « On cherchera donc ici à suivre une *via media* entre l'excès et le défaut d' « africanité » des écrivains latins d'Afrique... Malgré toute la prudence à laquelle invitent les vicissitudes anciennes du concept d'*africitas*, on indiquera des pistes de recherche stylistiques et esthétiques, mais aussi des traits dans les formes de sensibilité, le tour d'esprit, les catégories intellectuelles et religieuses qui semblent particulariser de tels auteurs, et peut-être présenter quelques traits spécifiques d'une romanité africaine[4] ». Inutile d'ajouter que les auteurs de ce travail collectif n'ont pas eu la prétention de présenter autre chose que l'esquisse de la réalisation de ce programme ambitieux, qui nécessiterait en fait un long travail d'équipe, mais c'est dans la perspective ainsi dessinée que nous avons continué à nous placer, pour ce réexamen dont la première démarche doit consister à faire, même brièvement, l'historique du problème.

Comme on sait, le concept d'*africitas* est ancien, à défaut d'être antique. On trouve le mot pour la première fois, non pas chez ÉRASME, comme il est dit parfois[5], mais chez un autre grand humaniste, son contemporain et son ami, Juan Luis VIVES, qui écrivait : *Augustinus multum habet* africitatis *in contextu dictionis, non perinde in uerbis, praesertim in libro de ciuitate dei*[6]. La remarque n'est certes pas très explicite, mais deux petites phrases du même auteur dans le contexte immédiatement précédent suffisent à indiquer que ce mot d'*africitas*, sous

existe, à date tardive, et nous tâcherons un jour de le montrer à partir notamment de textes de latin littéraire « naïf », si l'on peut dire, comme le texte de la *Passio Salsae*. Mais l'*africitas* est un phénomène littéraire, d'ordre stylistique, et qui implique surtout la lexicologie, et dans une moindre mesure la syntaxe ; comme tel, il ne nous préoccupe pas ici. » Depuis, une plus grande familiarité avec l'ensemble du dossier ne nous permet plus d'être aussi affirmatif.

3. Nous pensons ici d'abord aux nombreuses éditions de textes d'auteurs africains publiées depuis une vingtaine d'années, en particulier dans la collection des Universités de France (G. Budé) et dans la collection des Sources chrétiennes, mais aussi, dans les mêmes années, à l'abondance des travaux menés à bien dans les divers domaines de l'histoire, de l'épigraphie et même de l'archéologie, qui ont renouvelé et affiné notre perception des conditions de la vie culturelle et donc de la création littéraire en Afrique du Nord. Qu'il nous soit permis de renvoyer aux fascicules I à XV (1960-1980) de la *Bibliographie analytique de l'Afrique Antique* publiée par J. DESANGES et S. LANCEL.

4. *R. A. C.*, suppl. Bd. I (1985), col. 136.

5. Par exemple dans *Classical Weekly*, 22, 10, 1928, p. 73, n. 2.

6. Cf. *De tradendis disciplinis*, l. III, dans *Opera*, Bâle, 1555, vol. I, p. 482.

sa plume, n'était pas un compliment[7]. Quelques années auparavant, sans parler d'*africitas*, Érasme lui-même avait donné le ton, dans un texte où l'on voit d'une part affirmer cette idée, si combattue maintenant, d'une diversification de l'expression littéraire en langue latine en fonction de ce que l'on peut appeler les tempéraments nationaux — Érasme évoque même à ce propos la *Patauinitas* de Tite-Live —, et d'autre part dénoncer chez les Africains — c'est ce que Vives appellera bientôt *africitas* — un certain manque de clarté lié à une emphase et à une affectation certaines[8]. A cette même « protohistoire » de la notion et du débat appartiennent des appréciations portées dans le même sens et de façon plus explicite par d'autres puristes de la Renaissance finissante, comme Casaubon et Saumaise, à qui l'on doit cette expression de *tumor Africus*, qui fera fortune[9].

Après une longue période de latence[10], il faut attendre le dernier tiers du XIX^e^ siècle pour voir les idées relatives à l'*africitas* se développer et s'affirmer en théorie linguistique. La première analyse grammaticale et stylistique sérieuse dans laquelle le mot revient comme un leitmotiv en tête de chaque chapitre est celle que Michael Zink consacre en 1867 à Fulgence[11]. Étudiant la latinité du Mythographe — dont on admet maintenant qu'il ne faisait qu'un, à l'extrême fin du V^e^ siècle, avec l'évêque de *Ruspe*[12] —, Zink a été le premier à faire le catalogue de particularités lexicologiques (néologismes, formations et dérivations nominales et verbales), syntaxiques (syntaxe des cas, emploi des modes verbaux), stylistiques (emplois des abstraits, pléonasmes, redondances) que l'on pouvait selon lui ranger sous la rubrique commune de l'*africitas*. Quinze ans plus tard, un autre philologue allemand, Karl Sittl, allait beaucoup plus loin en faisant de l'*africitas* une véritable thèse exposée dans le cadre d'une étude d'ensemble sur les diversifications locales

7. *Ibid.* : *Tertullianus perturbatissime loquitur ut Afer. Cyprianus et Arnobius eiusdem gentis clarius, sed et ipsi nonnumquam Afre.* L'idée de confusion et d'obscurité est ainsi liée à la formulation littéraire des Africains dans l'esprit de Vives.

8. Cf. Érasme, dans sa préface à une édition d'Hilaire de Poitiers = *Epist.*, 613, dans *Opera*, t. III, Leyde, 1703, p. 695 : ... *in decretis Afrorum... deprehendas anxiam affectationem eloquentiae... Subobscurus et submolestus est nonnumquam et Augustinus, nec omnino nihil Africum habet Cyprianus, ceteris licet candidior. Nec mirum si Gallus refert Gallicum quiddam, si Poenus Punicum, cum in Liuio nonnullos offendat Patauinitas.*

9. Ces appréciations n'étaient naturellement pas portées de façon indistincte sur tous les auteurs africains. Déjà, à la fin du XV^e^ siècle, Pic de la Mirandole avait en quelque sorte « isolé » Lactance par son fameux « *Cicero christianus* » (*Opera omnia*, 1573, p. 21).

10. Des résurgences cependant de la notion au cours des siècles suivants : cf. Guez de Balzac, *Œuvres*, 1665, vol. II, p. 623 ; Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, 1718, p. 227 ; J. Weissenbach, *De eloquentia Patrum*, Augsbourg, 1775, vol. II, p. 8.

11. M. Zink, *Der Mytholog Fulgentius. Ein Beitrag zur römischen Literaturgeschichte und zur Grammatik des afrikanischen Lateins*, Würzburg, 1867 (en particulier p. 37-64 : *Die Latinität des Fulgentius*).

12. Cf. P. Langlois, *Les œuvres de Fulgence le Mythographe et le problème des deux Fulgence*, dans *Jahrbuch f. Ant. u. Christ.*, 7, 1964, p. 94-105, et, en dernier lieu, Id., dans *R. A. C.*, suppl. Bd. I (1985), col. 205-209.

de la langue latine : c'est le titre d'une dissertation publiée à Erlangen en 1882[13].

Sittl citait d'abord une boutade de Niebuhr, selon lequel la langue des Africains différait autant de celle de la capitale (Rome) que le patois des Genevois de la langue parlée par les Parisiens[14], puis, mettant à contribution tous les auteurs originaires d'Afrique, d'Apulée à Fulgence, sur trois siècles, il élaborait en une centaine de pages une sorte de manuel du latin africain. Dans les mêmes années, un petit groupe de philologues réunis autour d'Edouard Wölfflin, l'éditeur de l'*Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, argumentait dans le même sens. Outre Wölfflin lui-même, qui rassemblait ses remarques sur l'*africitas* notamment dans une étude consacrée à la latinité de Cassius Felix, un médecin africain du milieu du v^e^ siècle[15], il faut citer Philip Thielmann, Gustav Landgraf et plus particulièrement Bernhard Kübler, ce dernier étant l'auteur, dans *ALL*, VIII, 1893, d'une étude intitulée : *Die lateinische Sprache auf afrikanischen Inschriften*. Entretemps, Sittl, troublé par certaines réactions à son coup d'éclat de 1882, avait publié, en 1892, dans le *Jahresbericht* de Bursian-Müller, une revue bibliographique à l'occasion de laquelle il revenait largement sur sa position initiale[16]. Sans reprendre en détail tous les points de la thèse précédemment exposée, Sittl faisait porter notamment sa *retractatio* sur les aspects stylistiques de ce qui n'était plus que *das sogenannte afrikanische Latein*, dans lequel il voyait pour l'essentiel la postérité sans cesse renouvelée de la rhétorique apuléienne[17]. Cependant, cette palinodie est passée presque inaperçue et c'est la dissertation de 1882 qui a continué à servir de référence.

En France, Paul Monceaux s'est emparé avec enthousiasme des travaux de Sittl, de Wöfflin et de ses élèves et, dans son livre sur *Les Africains*[18], publié en 1894, il leur a donné une orchestration emphatique qui amplifie tous les défauts de ses devanciers. En particulier, les textes de Monceaux mettent bien en évidence un certain nombre de présupposés idéologiques qui restent sous-jacents ou demeurent moins

13. K. Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des afrikanischen Lateins*, Erlangen, 1882 (en particulier p. 77-143 : *Das afrikanische Latein*).

14. K. Sittl, *op. cit.*, p. 78.

15. Ed. Wölfflin, *Ueber die Latinität des Afrikaners Cassius Felix*, dans *Sitzungsb d. k. Bayer. Akad.*, 1880, IV, p. 381-432 (= *Ausgewählte Schriften*, Hildesheim-New York, 1977, p. 193-224).

16. K. Sittl, *Jahresbericht über vulgar- und spätlatein 1884 bis 1890*, dans *Jahresbericht v. Bursian-Müller*, 68, 1891, p. 226-286 (particulièrement p. 226 sq. et 236).

17. *Op. cit.*, p. 236 : « Das sogenannte afrikanische Latein ist grösstenteils apuleianische Rhetorik. »

18. P. Monceaux, *Les Africains. Études sur la littérature latine d'Afrique. Les Païens*, Paris, 1894 (part. p. 40-45 : « le génie africain » ; 79-98 : « la physionomie des lettrés » ; 99-121 : « le latin d'Afrique » ; 265-339 : « Apulée »).

nettement manifestes chez SITTL et WÖLFFLIN. Par exemple, quand SITTL et WÖLFFLIN évoquent le « sang sémitique » de Fronton ou le « sang oriental qui coulait dans les veines des Africains »[19], on peut être tenté de n'y voir que fleurs de rhétorique, mais il est aussi légitime d'y reconnaître l'écho des idées déterministes relatives à la race et au climat qui avaient largement cours à cette époque. P. MONCEAUX est encore plus explicite lorsqu'il écrit à propos du « génie africain » : « Ses créations originales comme ses bizarreries s'expliquent par la combinaison de la culture gréco-romaine et de l'imagination orientale sous l'action toujours persistante du libre tempérament indigène et du climat[20] ». Des deux côtés du Rhin, le mouvement des idées était alors éminemment favorable à l'émergence de théories sur les spécificités nationales, établies déjà sur la base de déterminismes jugés fondamentaux, en dehors même de toute considération proprement linguistique sur les différenciations du latin. De ce point de vue, on peut dire que l'*africitas* est un moment de la conscience européenne, peu avant les années de la « belle époque ».

De ce côté-ci du Rhin, en outre, on était alors à l'apogée de ce goût du pittoresque colonial qui triomphe dans les « expositions universelles » de 1889 et de 1900. Cet attrait pour la couleur locale transparaît assez souvent à travers les pages de MONCEAUX, par exemple lorsqu'il dit d'Apulée qu'il « aurait l'air d'un Bédouin dans un congrès de classiques », ou lorsqu'à longueur de chapitre il parle des « lettrés de l'Atlas », des « écrivains du pays d'Atlas », des églises de l'Atlas »[21]. Ce n'est pas une simple façon de ne pas dire « d'Afrique du Nord », ou plus précisément, « d'Algérie ». Comme à la même époque Gaston BOISSIER, Paul MONCEAUX a aimé ces pays et s'est engagé avec cœur dans l'aventure intellectuelle dont l'entreprise coloniale lui donnait l'occasion. Mais il a été trahi par cet engagement même dans la mesure où il s'y est enfermé. Dans la préface de ses *Africains*, il écrivait : « C'est donc de Carthage et non de Rome qu'il faut étudier l'évolution intellectuelle de l'Afrique romaine. Ainsi s'explique la méthode suivie dans cet ouvrage. La région d'Atlas y est considérée comme vivant d'une vie indépendante dans un coin de l'Empire »[22]. On voit tout de suite à quels vices de méthode peut conduire pareille façon de voir.

C'est ainsi que cette conception si erronée d'une autarcie culturelle

19. Ed. WÖLFFLIN, *Die latinität des Cassius Felix*, dans *Ausgewählte Schriften*, p. 194 ; K. SITTL, *Die lokalen Verschiedenheiten...*, p. 84, 109 ; cf. aussi, p. 100, les propos du même sur « l'exubérance du tempérament africain ».

20. P. MONCEAUX, *Les Africains*, p. 4. Cf. aussi, p. 43-44, où l'influence du *climat* et du *sol* est soulignée avec insistance dans des développements colorés et enthousiastes. Quant à la *iunctura* « race et climat », elle intervient souvent dans le livre de MONCEAUX (cf. p. 264).

21. Cf. *Les Africains*, p. 205, 339, 344, 347, etc.

22. *Ibid.*, p. IV.

des provinces d'Afrique a entraîné MONCEAUX — mais aussi quelques autres tenants de l'*africitas*, qui manquaient de perspectives historiques — à regarder la latinité africaine comme une entité linguistique isolée, vivant en vase clos depuis la chute de Carthage ! Ainsi WÖLFFLIN écrivait naïvement en 1890 : « Avec les soldats, les fonctionnaires et les commerçants arrivait en 146 av. J.-C. le latin de Plaute et de Caton, et il s'est conservé inchangé pour l'essentiel »[23]. Et MONCEAUX lui faisait écho peu après, lorsqu'il expliquait de cette manière la manie de l'archaïsme chez Apulée : « Si, comme tous ses compatriotes, il préférait les vieux auteurs contemporains des guerres puniques, c'est que leur langue différait moins du latin de Carthage ou de la Numidie ; beaucoup de ces mots, que l'on croit purement archaïques, s'étaient conservés en Afrique et se retrouvent dans les inscriptions du pays ; ils appartenaient au patois de la région »[24].

Ces outrances et ces naïvetés ont entraîné sans tarder de vives réactions, principalement celles de Wilhelm KROLL, dans le *Rheinisches Museum* de 1897, celles d'Eduard NORDEN, dès la première édition (1898) de son grand ouvrage, *Die antike Kunstprosa*, celles enfin, quelques années plus tard, de Dorothy BROCK dans son livre sur Fronton publié en 1911. Alors que KROLL, plus brièvement, et Dorothy BROCK, de façon développée, se sont attachés à réfuter tous les aspects de la « prétendue » *africitas*, NORDEN a pris position de façon plus sélective. En préliminaire à ses développements critiques sur le « latin africain », il posait en principe qu'il fallait traiter séparément les problèmes de langue et les problèmes du style. S'agissant de la langue, il n'excluait pas a priori qu'il ait pu exister un latin africain, si on le définissait par des critères phonétiques et morphologiques ; il admettait même la possibilité qu'on pût dégager sur le plan syntaxique et lexicologique des particularités du latin utilisé en Afrique, bien qu'il demeurât fort sceptique à ce sujet. Mais il n'a pas voulu entrer dans cette discussion, pour réserver son examen critique de l'*africitas* aux aspects proprement stylistiques[25].

La thèse de NORDEN est assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'exposer en détail. L'auteur d'*antike Kunstprosa* n'a pas eu de mots trop durs pour ceux qui — comme MONCEAUX, dont il se moque abondamment sans le nommer[26] — ont voulu expliquer certains traits

23. Ed. WÖLFFLIN, dans *A. L. L.*, VII, 1891, p. 470.

24. P. MONCEAUX, *Les Africains*, p. 335. Dans ses *Studies in Fronto and his Age*, p. 182, D. BROCK a raison de noter que la comparaison avec le « gel » linguistique observable au Canada français (du moins dans le domaine du lexique et de la phonétique) ne tient pas : l' « attardement provincial » du Québec s'explique par une rupture réelle des liens avec la métropole et aussi par un repliement sur soi, alors que ces mêmes liens ont toujours été constants et très forts entre la métropole romaine et les provinces africaines, au moins jusqu'à l'invasion vandale.

25. Ed. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, 2e éd., 1909, p. 588.

26. *Ibid.*, p. 589, 592, 593.

du style d'Apulée, notamment, par l'influence du contexte sémitique, et plus particulièrement de la langue punique. Rappelant avec bon sens que l'auteur des *Métamorphoses*, mais également Tertullien étaient bilingues, *utraque lingua eruditi*, et que, de fait, ils avaient l'un comme l'autre écrit en grec, il a rapporté à l'influence de la sophistique grecque les caractéristiques les plus marquantes de leur style, dans la mesure où ces caractéristiques leur sont communes[27]. Cette thèse, NORDEN l'a résumée dans une formule qui trahit son esprit de système : « Le style boursouflé et affecté des Africains n'est autre que l'asianisme grec sous une défroque latine »[28].

Pendant ce temps-là, KROLL, dans son article de 1897 et Dorothy BROCK, quelques années plus tard, passaient au crible d'une critique serrée les propositions de SITTL et de WÖLFFLIN, et n'en laissaient pratiquement rien subsister sous leurs aspects proprement linguistiques. Cette entreprise de démolition consiste d'abord à renverser la méthode ou plutôt les bases mêmes de la construction : comme il n'y a pour ainsi dire pas — si l'on excepte Novatien et quelques traités pseudocyprianiques — d'ouvrage en langue latine qui nous soit parvenu d'un auteur autre qu'africain entre le milieu du IIe siècle et le début du IVe, il n'est pas légitime d'utiliser ce qui n'est rien qu'un argument *ex silentio* pour bâtir une spécificité africaine, à supposer qu'on puisse en rassembler les matériaux. Les vicissitudes de l'histoire ont voulu que l'Afrique, pendant près de deux siècles, n'ait pas été simplement une province, mais aussi une saison de la latinité[29]. En tout état de cause, pour W. KROLL et D. BROCK, l'examen des faits grammaticaux et des faits d'usage invoqués par les tenants de l'*africitas* ne permet pas de faire apparaître leur réelle spécificité africaine.

Quelques exemples, choisis parmi les plus démonstratifs. SITTL, suivi par MONCEAUX[30], a considéré comme un sémitisme — dont la fréquence en Afrique s'expliquerait par l'influence du punique — l'emploi après un substantif du génitif adnominal du même substantif, du type *nugae nugarum* (AUG., *Conf.*, 8, 11, 26). Mais la tournure se rencontre ailleurs en latin — qu'il suffise de citer le *nummorum nummos* de Pétrone, 37, 8 —, elle est attestée aussi en grec, et il est largement

27. *Ibid.*, p. 593-595.

28. *Ibid.*, p. 596 : « Auf Grund dieser Tatsachen brauche ich es demjenigen, welcher meinen bisherigen Untersuchungen gefolgt ist, nicht erst zu sagen, dass der bombastische und zugleich gezierte Stil der Akrikaner nichts ist als der griechische Asianismus (Manierismus) in lateinischem Gewande. » Sur l'excessive rigidité des thèses de NORDEN, cf. J. FONTAINE, *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au IIIe siècle*, Turin, 1968, p. 23-25.

29. Cf. M. D. BROCK, *Studies in Fronto and his Age*, Cambridge, Univ. Press, 1911, p. 179-182. Cf. aussi H. LECLERCQ, art. *Afrique*, dans *D. A. C. L.*, I (1924), col. 750 : « ... cette langue commune à toutes les provinces devint d'abord en Afrique la langue *écrite* et la langue de la *littérature*. A Rome, en Italie et dans les autres provinces, elle fut seulement *parlée* et n'eut pas de littérature. L'Afrique seule eut des Tertullien, des Cyprien, des Augustin. »

30. K. SITTL, *op. cit.*, p. 94-95 ; P. MONCEAUX, *op. cit.*, p. 113.

admis que ce tour ancien des langues classiques est devenu plus fréquent à date tardive chez les chrétiens sous l'influence hébraïque[31]. L'affaiblissement des degrés de comparaison, manifesté par la juxtaposition d'un positif et d'un comparatif (ex. : Arnobe, I, 32 : *plebeia atque humiliora*) ou d'un positif et d'un superlatif (ex. : Arnobe, III, 11 : *aegre et aegerrime*), présenté par SITTL comme un «africanisme», est en fait attesté pratiquement dans toute la latinité, comme l'ont montré KROLL et D. BROCK[32]. Il en est de même de cette forme de redondance qui consiste à renforcer le comparatif par l'adjonction de *magis* (ex. : Arnobe, I, 29 : *magis rectius*) : les recensions du LEUMANN-HOFMANN-SZANTIR indiquent que le fait est attesté à toutes époques[33]. Dans la syntaxe de la phrase, les tenants de l'*africitas* ont accordé une attention particulière à l'emploi du subjonctif plus-que-parfait au lieu de l'imparfait dans les propositions consécutives ou finales dépendant d'un verbe principal à un temps du passé, du type (dans un texte d'Optat, I, 26) : *petiit ut reuerti licuisset*; c'est peut-être là la remarque la plus troublante, car les recensements faits montrent que cette pratique se rencontre très majoritairement, sinon exclusivement, dans des textes d'auteurs africains, et, plus précisément encore, qu'on la voit débuter chez Fronton et chez Apulée[34]. Mais on reviendra alors à l'objection que nous évoquions tout à l'heure, c'est-à-dire à l'absence à cette époque d'un littérature latine non africaine qui puisse servir de référence et de point de comparaison.

Les critiques de KROLL, NORDEN et D. BROCK ont paru suffisamment décisives pour empêcher par la suite toute reprise sérieuse du débat, et après le bouillonnement des controverses, l' « après-guerre » de l'*africitas* apparaît comme un temps mort. Deux bilans parurent à cette époque. Celui du *Classical Weekly* de 1928, très hésitant, avait le mérite de rassembler utilement une bibliographie surabondante[35]. Peu avant, en 1924, H. LECLERCQ avait publié une mise au point brève mais vigoureuse dans quelques colonnes de l'article *Afrique* du premier volume du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*. Défiant

31. W. KROLL, dans *Rheinisches Museum*, 1897, p. 585 ; M. D. BROCK, *op. cit.*, p. 213-214 ; J. SCHRIJNEN-Ch. MOHRMANN, *Studien zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian*, Nimègue, 1936, t. I, p. 88.

32. W. KROLL, *op. cit.*, p. 586-589 ; M. D. BROCK, *op. cit.*, p. 186-187 (sur K. SITTL, *op. cit.*, p. 102-103).

33. M. D. BROCK, *op. cit.*, p. 187 ; LEUMANN-HOFMANN-SZANTIR, *Lateinische Grammatik*, Munich, 1965, t. II, p. 166-167.

34. Cf. K. SITTL, *op. cit.*, p. 132-133 ; A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg, 1955, p. 136, § 232 ; LHS, *Lateinische Grammatik*, II, p. 321 ; chez Victor de Vita : R. PITKÄRANTA, *Studien zum Latein des Victor Vitansis* (*Comm. Hum. Litt.*, 61), Helsinki, 1978, p. 76. H. LECLERCQ, dans art. *Afrique*, *D. A. C. L.*, I (1924), col. 750-751, a admis l' « africité » de cette tournure. Encore faudrait-il tenir compte des fines analyses faites par H. HOPPE de ces usages du plus-que-parfait du subjonctif chez Tertullien : *Syntax und Stil des Tertullian*, 1903, p. 69-70.

35. Sister WILFRID, *Is there an Africitas?*, dans *Classical Weekly*, XXII, 10, 1928, p. 73-78. Dans l'attente de recherches de détail à venir, l'auteur suspendait son jugement et concluait ainsi : « It would be a satisfactory solution of the problem to say that there is, or is not, an Africitas. To say that there is an *attenuated Africitas* is not nearly so gratifying ! »

envers l'*africitas*, il admettait des « africanismes ». Deux phrases de cet article résument bien sa position : « Les « africanismes » semblent se réduire à n'être plus que des phénomènes au lieu de constituer un idiome complet », et, plus loin : « Il faut se garder de vouloir imposer à l'*africitas* des caractères tranchés, une chronologie, des limites géographiques, un développement régulier, qui n'ont pas de fondements dans les faits »[36]. Par la suite, l'intérêt pour la question faiblit. En 1959, E. Löfstedt, dans *Late Latin*, s'en débarrasse d'une phrase en disant que la « théorie du latin africain n'a plus guère qu'un intérêt historique »[37] et de son côté, R. Marache, dans une chronique bibliographique publiée dans *Lustrum* en 1965, écrivait à propos de Fronton : « Le faux problème de l'*africitas* auquel il était encore nécessaire de consacrer une rubrique en 1938 a complètement disparu »[38]. Certes, cela n'a pas empêché, la même année, Gunther Reichenkron de rouvrir le dossier et de l'exposer d'un point de vue de romaniste[39], mais il est vrai que le sentiment qui prévaut est un sentiment de lassitude, comme M. Le Bonniec l'a exprimé de façon pittoresque dans l'introduction de sa toute récente édition d'Arnobe : « Il semble qu'aujourd'hui la querelle de l'*Africitas* ait cessé faute de combattants ! »[40].

Ne nous laissons pas décourager par la petite phrase de M. Le Bonniec et tentons de voir si, avec le recul, un siècle après les temps forts de la « querelle », les acquis de la recherche et le renouvellement des perspectives permettent de préciser et d'affiner le bilan que présentait dom Leclercq dans son article du *DACL* de 1924.

Le premier enseignement à tirer des contributions précédentes est qu'il faut résolument dissocier dans toute la mesure du possible, comme l'avait fait Norden, les faits de langue des questions de style.

Pour ce qui est des premiers, les résultats des travaux accomplis depuis des décennies n'autorisent pas à être beaucoup plus positif que ne l'était le savant bénédictin. Les hésitations de la critique moderne ont bien été formulées par L. Callebat dans la belle analyse qu'il a récemment faite de la prose des *Métamorphoses*, à l'occasion de laquelle, parlant de l'*africitas*, il évoque cette « théorie fortement réfutée et le plus souvent abandonnée aujourd'hui, mais naguère reprise encore et s'intégrant logiquement aux données équivoques d'un débat toujours ouvert : débat difficile sur la différenciation du latin »[41]. Autrement

36. H. Leclercq, art. *Afrique*, dans *D. A. C. L.*, I (1924), col. 749 et 750.

37. E. Löfstedt, *Late Latin*, Oslo, 1959, p. 42 : « The theory of African latin has no more than a historical interest. »

38. R. Marache, dans *Lustrum*, 1965, p. 213.

39. G. Reichenkron, *Historische latein-altromanische Grammatik. I Teil*, Wiesbaden, 1965, p. 287-294 (« Das Latein in Africa u. das sogenannte afrikanische Latein »).

40. H. Le Bonniec, édit. d'Arnobe, *Aduersus nationes*, l. I, Paris (coll. des Univ. de France), 1982, p. 87.

41. L. Callebat, *La prose des Métamorphoses : genèse et spécificité*, dans *Aspects of Apuleius Golden Ass*, ed. par B. L. Hijmans et R. Th. Van der Paardt, Groningue, 1978, p. 168.

dit, on cherche toujours à donner un contenu à la phrase fameuse de saint Jérôme, souvent citée, que nous citerons encore une fois, plus correctement qu'on ne le fait ordinairement, c'est-à-dire de façon complète, en la replaçant dans son contexte, lequel évoque la situation linguistique de l'Afrique à propos d'une remarque de caractère général sur les mutations de la *latinitas*. Dans son commentaire sur l'Épître aux Galates, Jérôme en vient à parler du dialecte de ces Galates, qu'il dit presque semblable à celui qu'on parlait encore à Trèves — ville qu'il connaissait bien —, même si, dit-il, on peut remarquer quelques corruptions de langage. Et il ajoute : *Cum et Afri Phoenicum linguam nonnulla ex parte mutauerint et ipsa latinitas et regionibus quotidie mutetur et tempore*[42].

Plus heureux que les latinistes, les sémitisants n'ont aucune peine à apprécier les altérations du néo-punique par rapport au phénicien originel, bien compréhensibles par ailleurs dans une situation d'isolement tout à fait différente de celle du latin en Afrique. A l'époque de saint Jérôme, les mutations de la latinité avaient certainement commencé à se faire jour en fonction des deux variables — espace et temps — qu'il avait définies, sinon, quel pouvait être le sens de la remarque du grand linguiste qu'il était? La difficulté est de trouver, en Afrique comme ailleurs, des traces de ces premières mutations. Les documents écrits a priori les plus propres à en fournir des témoignages sont les inscriptions. Mais nous avons déjà eu l'occasion de constater combien décevants sont ces témoignages dans le domaine où l'on s'attend à en recevoir principalement des indications, celui des évolutions phonétiques et morphologiques[43]. En fait, si le système phonologique du latin avait commencé à évoluer en Afrique, suivant les indices indirects que nous en avons[44], la distorsion entre phonétique et graphies ne permet guère de reconnaître un peu précisément ces évolutions dans le désordre des graphies que présentent les inscriptions. Que dire alors des faits morpho-syntaxiques sur lesquels seuls se fondent véritablement les différences linguistiques? A cet égard, on ne partage plus maintenant les certitudes d'un Kübler sur les bases épigraphiques d'un latin africain[45]. Déjà, en 1912, J.-B. Poukens concluait deux articles consacrés dans le *Musée Belge* à la syntaxe des inscriptions latines d'Afrique par cette

42. Hier., *Comm. in Galat.*, II, 3, *P. L.*, 26, col. 382-383.

43. Cf. notre article, *La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord. État des questions*, dans *R. É. L.*, 59, 1981 [1982], p. 275-284.

44. Selon le témoignage d'Augustin lui-même et certaines indications des grammairiens sur la prononciation des Africains : cf. article cité, *supra*, p. 276-277. Il faut ajouter l'indication que donnait à la même époque saint Jérôme sur le *stridor linguae Punicae* (*Epist.*, 130, 5 *(Ad Demetriadem)*, et, pour l'époque précédente, le témoignage de Spartien sur l'*Afrum quiddam* du latin de Septime Sévère (*S. H. A.*, *Vita Seueri*, 19).

45. Cf. B. Kübler, *Die lateinische Sprache auf afrikanischen Inschriften*, dans *A. L. L.*, VIII (1893), p. 161-202, particulièrement p. 170-183 (morphologie, syntaxe, « stylistique »).

remarque désenchantée : « Les inscriptions ne nous apprennent rien sur la syntaxe dialectale. Pour l'Afrique en particulier, les « sémitismes » demeurent introuvables »[46]. Ce constat n'est pas modifié par les conclusions prudentes et fort peu positives pour la définition d'un latin africain qu'à tirées récemment une épigraphiste italienne, A. Acquati, à l'issue d'une étude portant sur les aspects morphologiques et syntaxiques de ce matériel épigraphique, travail au demeurant peu sûr, dans l'ignorance où est resté son auteur de l'évolution des questions : peut-on par exemple, à propos de la discutable spécificité africaine des *cognomina* en *-osus* ou en *-ica*, s'en tenir aux points de vue exprimés il y a un siècle par Schuchardt, Sittl et Mommsen[47]?

En fait, le substrat africain affleure très peu dans la latinité d'Afrique du Nord. Cela peut nous sembler d'autant plus étonnant que nous savons maintenant, à la différence des estimations très minimales qu'on en faisait au temps de Norden[48], que le punique n'a pas cessé de conserver d'importantes positions de langue vernaculaire dans de larges portions du territoire africain, de la Numidie à la Tripolitaine, et au moins jusqu'à l'époque de saint Augustin[49]. Mais, même si, comme le voulait Monceaux, Apulée enfant babillait en punique sur les genoux de sa nourrice[50], il n'y a pas lieu d'en inférer que cette éventuelle première langue maternelle ait pu influer sur sa capacité de maîtriser pleinement sa langue de culture, avec laquelle il a été très tôt mis en contact[51]. La linguistique moderne nous a affranchis de ces naïvetés[52]. Dans ce domaine, pourtant, certaines idées reçues résistent tenacement. Ainsi continue-t-on à répéter de confiance qu'on peut déceler dans l'épigraphie africaine les traces du célèbre *tumor Africus*, en particulier dans une série de dédicaces municipales où des formules comme *amator ciuium*, *ornator patriae* en fourniraient de bons spécimens[53], notamment sur des bilingues de Tripolitaine[54]. Mieux vaut, en la matière, en croire, plutôt que les latinistes, les sémitisants, lesquels ont établi,

46. J.-B. Poukens, *Syntaxe des inscriptions latines d'Afrique*, dans *Musée Belge*, 16, 1912, p. 135-179 et 241-288 (conclusion, p. 287-288).

47. A. Acquati, *Note di morfologia e sintassi latino-volgare nelle iscrizioni africane*, dans *Acme. Annali della Fac. di Lett. e Filos. dell'Univ. di*, Milano, 29, 1, 1976, p. 41-72 (particulièrement p. 57-58 sur les *cognomina* « africains »).

48. Forte sous-estimation de l'importance du punique et des aires punicophones dans Ed. Norden, *op. cit.*, t. II, p. 592-593.

49. Mises au point récentes sur ce sujet : S. Lancel, dans *R. É. L.*, 59, 1981, p. 270-273 ; Id., dans *Les Lettres de saint Augustin découvertes par J. Divjak*, Paris, Études augustiniennes, 1983, p. 275. Bonne évaluation déjà de la place du punique chez P. Monceaux, *Les Africains*, p. 37-38, et chez D. Brock, *op. cit.*, p. 175-176.

50. P. Monceaux, *op. cit.*, p. 41 ; cf. aussi p. 267 et 331.

51. Cf. les remarques de L. Callebat dans *Aspects of Apuleius' Golden Ass*, 1978, p. 167-168.

52. Cf. A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 3e édit., Paris, 1967, p. 167.

53. Par exemple, en dernier lieu, T. Kotula, *Thèmes de la propagande impériale à travers les inscriptions africaines du Bas-Empire romain*, dans *Actes du IIe Congr. int. sur l'Hist. et l'Arch. de l'Afrique antique (Grenoble, 5-9 avril 1983)* (= *B. C. T. H.*, n. s. 19 B), Paris, 1985, p. 259.

54. Cf. *Inscriptions of Roman Tripolitania*, ed. by J. M. Reynolds and J. B. Ward-Perkins,

contre toute attente, que dans ces textes de *Lepcis Magna* et de *Sabratha* dont les dédicants portent pourtant des *cognomina* puniques, le texte original est le texte latin, dont la version néopunique est une traduction maladroite[55]. Au demeurant, des formules comme *amator patriae* ne sont pas inconnues hors d'Afrique[56].

Il convient d'ajouter qu'il existe une preuve de l'étanchéité, si l'on peut dire, du latin par rapport aux langues vernaculaires africaines et de sa capacité de résistance aux infiltrations et aux influences : c'est le très petit nombre de mots d'origine sûrement locale que l'on peut relever dans les textes latins d'auteurs africains. On pourrait enrichir de quelques références l'article déjà ancien (1939) de Giovanni Nencioni sur les apports africains au domaine lexical latin[57], mais il faut préciser dans le même temps que ces mots — puniques ou provenant du substrat libyque — sont pratiquement absents des textes littéraires : on les trouve essentiellement chez des polygraphes comme Pline l'Ancien, chez les glossateurs, et dans les inscriptions[58]. Nos auteurs africains ont très peu péché par *barbarolexis*, comme disaient les grammairiens quand ils épinglaient ce type d'emprunt à un vocabulaire étranger à la langue latine (ou grecque)[59]. Quand saint Augustin se risque à citer quelques mots puniques, dans des textes qui n'ont pas la moindre prétention littéraire, comme des sermons ou des commentaires sur les Psaumes, il le fait le plus souvent dans un souci d'explication du texte biblique qu'il commente[60] ; et quand il évoque la mésaventure d'un ancien clerc donatiste rallié à son Église, roué de coups par ses anciens amis, roulé dans la fange et *buda uestitus*, c'est-à-dire habillé par dérision

1952, nos 318, 321-323, 347 *(amator patriae, ciuium, amator concordiae)* ; à *Mactar* : *A. E.*, 1981, 944 : *amicus patriae* ; à *Altaua* (en Maurétanie Césarienne, où il est douteux qu'on ait jamais parlé punique) : cf. L. Leschi, *Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, 1957, p. 401 et 402, n. 7 *(amator patriae)*.

55. Cf. *I. R. T.*, p. 80, à propos des formules des textes bilingues nos 318, 321, 323, 347 : « These are translations of Punic titles » ; même opinion chez P. Romanelli, dans De Ruggiero, *Dizion.*, IV, Rome, 1953, p. 664. Mais voir l'opinion de G. Levi della Vida, dans *Rend. Acc. Linc.*, 4, 1949, p. 105, et dans *Revue des Études anciennes*, 55, 1953, p. 360 : « Le texte néo-punique est décalqué exactement sur le texte latin. »

56. Cf. *amatrix municipii* à *Salpensa*, en Bétique : *A. E.*, 1982, 508.

57. G. Nencioni, *Innovazioni africane nel lessico latino*, dans *Studi ital. di filol. class.*, n. s., 16, 1939, p. 3-50.

58. Références dans S. Gsell, *Hist. Anc. de l'Afrique du Nord*, I, Paris, 1921, p. 312-314 ; G. Nencioni, *art. cit.*, p. 26-40 (pour l'aire « libyque »), et 41-46 (pour l'aire « punique »). Dans son ouvrage sur *La novella in Apuleio*, Messine, 1942, p. 281, E. Paratore souligne que sur les soixante-deux apports africains répertoriés par G. Nencioni seulement huit figurent dans les *Métamorphoses* d'Apulée : c'est encore compter trop large, puisqu'on fait ainsi entrer en ligne de compte des mots comme *ebur* et *elephantus* (dont l'origine n'est pas nord-africaine : cf. Ernout-Meillet, *Dict. étym.*, s. v.), et *tunica*, qui est un emprunt ancien au phénicien.

59. Sur ce qu'on entendait par *barbarolexis*, cf. P. Flobert, dans *R. É. L.*, 59, 1981, p. 199 et n. 2, qui cite les textes.

60. Par exemple, dans *Serm.*, 113, 2 ; 167, 4 ; *De serm. Dom. in monte*, II, XIV, 47 ; *Enarr. in psalm.*, 123, 8 ; 136, 18 Ces textes ont été étudiés en particulier par William M Green, *Augustine's Use of Punic*, dans *Semitic and oriental Studies presented to William Popper, Univ. of California, Publicat. in Semitic Philology*, vol. XI (1951), p. 179-190.

de « jonc des marais », s'il a recours par exception à un mot du substrat pré-latin, c'est qu'il n'en était pas d'autre pour désigner une réalité botanique spécifiquement africaine[61].

Finalement, le bilan proprement linguistique risque d'être très mince, si l'on se refuse à prendre en considération des tournures syntaxiques du type *petiit ut reuerti licuisset*, pour ne rien dire des confusions de modes (par exemple l'emploi de l'infinitif dans l'interrogative indirecte), qui sont massivement attestées dans les textes africains, mais constituent en fait des vulgarismes que seule la forte prépondérance de nos textes, entre la fin du second siècle et le IVe siècle fait apparaître statistiquement comme très majoritaires en Afrique[62]. Ainsi, en dehors de quelques formations flexionnelles aberrantes mais rares — *floriet*, *ossum*[63] — en dehors de l'emploi apparemment préférentiel d'un démonstratif comme *iste*[64], on est en fait réduit à quelques « africanismes » apparemment sûrs, mais qui n'affectent pas la structure de la langue, comme cette locution *non solum (tantum)... quantum etiam*, dont René Braun a montré qu'on la rencontre non seulement chez Fulgence le Mythographe, mais déjà, et fréquemment, dans le *Liber promissionum et praedictorum Dei* de Quodvultdeus de Carthage, alors qu'elle est totalement inconnue ailleurs[65]. Karl Sittl avait autrefois rangé ce tour parmi les composants de son *africitas*, et c'est un des rares cas, sinon le seul, où l'on puisse lui donner raison[66] !

Reste, au-delà de particularités de langue bien ténues et presque insaisissables, ce qu'on appelle les aspects stylistiques. Reste le sentiment persistant chez certains de ceux qui ont plus spécialement pratiqué les « lettrés de l'Atlas », comme disait Monceaux, qu'il y a chez eux comme une « saveur africaine », qui leur est commune. Ainsi s'exprimait, en 1968, l'auteur d'une des dernières grandes synthèses sur le plus célèbre de ces Africains : « En tant qu'écrivain, Aurelius Augustinus se « situe » dans une lignée que P. Monceaux a soigneusement étudiée, insistant sur ce caractère *africain* [souligné dans le texte] qu'on peut, sans qu'il soit toujours facile de le définir, retrouver cependant chez les chrétiens

61. Aug., *Epist.*, 88, 6, et *Contra Cresconium*, III, 48, 53 ; cf. notre commentaire dans *R. É. L.*, 59, 1981, p. 293.

62. Sur l'emploi de l'infinitif dans l'interrogation indirecte, cf. A. Blaise, *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg, 1955, p. 155, § 273, et surtout Leumann-Hofmann-Szantir, II, p. 539.

63. *Floriet* : cf. Aug., *De doctr. christ.*, II, XIII, 20 : ... *auditor tamen peritior mallet hoc corrigi, ut non « floriet », sed « florebit » diceretur.* ; G. Landgraf (dans *A. L. L.*, IX (1896), p. 558) a revendiqué cette forme comme un africanisme ; cf. cependant sa postérité romane : ital. « fiorire », français « fleurir ». *Ossum* : Aug., *De doctr. christ.*, IV, X, 24 ; sur le mot, cf. *R. É. L.*, 59, 1981, p. 276-277.

64. *Iste* est « ein Lieblingswort der Afrikaner », selon H. Hoppe, *Syntax und Stil des Tertullian*, Leipzig, 1903, p. 104 ; cf. cependant les remarques de L. Callebat, in *Aspects*, p. 174 et n. 48, p. 186.

65. Cf. R. Braun, *Sur une locution du « latin d'Afrique »*, dans *Hommages à M. Renard* (coll. « Latomus », vol. 101), Bruxelles, 1969, p. 133-139.

66. K. Sittl, *op. cit.*, p. 137-138.

comme chez les païens »[67]... On notera qu'A. Mandouze s'est gardé de parler d'*africitas* et qu'il a laissé à P. Monceaux — mais sur un ton de tacite acquiescement — la responsabilité de cette « insistance » sur ce « caractère africain » « qu'il n'est pas toujours facile de définir ». Toutes les difficultés de la question qui nous occupe me paraissent résumées dans cette prudente adhésion. Ceux qu'une pratique privilégiée des auteurs africains de langue latine a rendus sensibles à ce qu'ils semblent parfois avoir en commun seraient tentés de faire aux sceptiques la réponse que Cicéron faisait à Brutus lorsque ce dernier lui demandait de préciser ce qu'il entendait par *urbanitas* : *Quis est iste tandem urbanitatis color?* demandait Brutus. *Nescio*, répondait Cicéron, *tantum esse quemdam scio*[68].

Si, toutefois, on ne se satisfait pas de laisser à une certaine *africitas* le bénéfice du doute en demeurant comme Cicéron sur le mode du « je ne sais quoi », il reste à tenter de dégager, sur le plan stylistique, des usages ou des tendances communes, sinon à tous les Africains, du moins à un certain nombre d'entre eux. Ce qui revient à essayer de jalonner quelques pistes. Mais peut-être faut-il d'abord s'entendre sur certains points de méthode.

Avant toute chose, il convient de s'en tenir aux Africains « sûrs ». Rien n'a fait plus de tort aux thèses développées par Monceaux que d'avoir — après Sittl et Wölfflin — enrôlé sous la bannière des Africains des auteurs comme Manilius, Florus et Aulu-Gelle[69]. Ainsi la prudence commande-t-elle sans doute d'éliminer de la cohorte, au moins provisoirement, un Commodien, par exemple[70], et un Arnobe le Jeune, en attendant de pouvoir fonder leur « africanité » sur des bases autres que linguistiques ou stylistiques[71]. Sinon, comme on ne prête qu'aux riches, le risque est grand de voir s'élargir inconsidérément le cercle des Africains : ainsi Éric Birley a-t-il soutenu naguère, avec de bien mauvaises raisons, qu'une large partie de l'*Histoire Auguste* aurait pu être écrite par un Africain[72].

67. A. Mandouze, *Saint Augustin. L'aventure de la raison et de la grâce*, Paris, Ét. aug., 1968, p. 56.

68. Cic., *Brutus*, 171.

69. Sur Manilius, Florus et Aulu-Gelle, cf. en dernier lieu, en ce qui concerne leur pseudo-africanité, S. Lancel, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I (1985), col. 138-142. D. Brock, *Studies in Fronto and his Age*, p. 179-180, avait déjà insisté avec raison sur ce point : « Il est suicidaire pour sa théorie, de la part de Monceaux, d'insister sur l'occurrence d' « africanismes » chez Manilius, alors que Manilius est un Africain plus que douteux. » Cf. aussi, p. 180, n. 1, le cercle vicieux que D. Brock dénonce chez Monceaux à propos de Manilius.

70. Commodien a cependant été accepté comme « Africain » par J. Fontaine, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I (1985), col. 170-171.

71. Arnobe le Jeune a été considéré comme africain par Dom Morin essentiellement sur la base de considérations linguistiques : cf. G. Morin, *L'origine africaine d'Arnobe le Jeune*, dans *Revue des Sciences religieuses* (Strasbourg), 16, 1936, p. 177-184.

72. E. Birley, *Africana in Historia Augusta*, dans *Bonner Historia Augusta Colloquium*, VIII, 1968-1969 [1970], p. 79-90. L'auteur s'appuie sur quelques *realia* — notamment onomas-

On doit sans doute se montrer encore plus sélectif et ne retenir pour enquête que ceux de ces Africains qui, comme l'écrivait J. FONTAINE dans un texte récent déjà cité, « ont vécu, écrit, parlé en Afrique, parmi et pour des Africains »[73]. Sur cette base, notre hypothèse de travail pourrait être formulée de la façon suivante : il y a peut-être chance d'apercevoir une corrélation entre « africité » et « africanité », c'est-à-dire entre, d'une part, certaines constantes stylistiques et certains modes de présentation et, d'autre part, une insertion et des implications réelles dans le domaine géographique et le temps vécu des Africains. Concrètement, c'est toute la différence entre la manière cicéronienne de Lactance, qui fit sa carrière en milieu palatin, à Nicomédie et à Arles, et « la surcharge ampoulée, la faconde accablante » — je cite toujours M. FONTAINE[74] — de son maître Arnobe, qui n'avait pas quitté *Sicca Veneria*.

Il faut partir d'Apulée et de Tertullien, en laissant de côté, dans la perspective qui est la nôtre, Fronton, qui fit une carrière palatine comme plus tard Lactance, qui de fait est peu africain[75], et que sa théorie du rare et de l'inattendu, sa prose maniérée et amétrique classent un peu à part dans l'évolution de la rhétorique, au milieu du second siècle, comme R. MARACHE en particulier l'a bien montré[76]. Cela ne signifie pas qu'il faille situer l'œuvre d'Apulée comme le point de départ d'une école spécifiquement africaine. On doit sans doute admettre avec NORDEN qu'il n'y a pas une différence de nature, mais seulement de degré, entre la manière rhétorique d'auteurs comme Valère Maxime et le Pline du *Panégyrique de Trajan*, d'une part et, d'autre part, le style d'un Apulée et d'un Tertullien[77]. Mais cette différence quantitative est telle qu'on est en fait en présence d'un renouvellement complet des procédés littéraires, comme l'ont établi les travaux de Max BERNHARD pour Apulée et d'Heinrich HOPPE pour Tertullien[78]. Certes, les œuvres d'Apulée et de Tertullien ne se réduisent pas à l'emploi massif de recettes rhétoriques ; il suffit, pour s'en convaincre, pour apprécier leur musique particulière et leurs tics personnels, de se référer aux fines analyses de L. CALLEBAT, notamment, pour l'auteur des *Métamorphoses*[79],

tiques — peu probants et le rappel de remarques d'ordre linguistique sur l'*africitas* de l'*Historia Augusta* déjà faites par K. LESSING en 1889 (cf. *art. cit.*, p. 89).

73. J. FONTAINE, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I, col. 137.

74. *Ibid.*, col. 175.

75. Cf. S. LANCEL, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I, col. 142-144.

76. R. MARACHE, *La critique littéraire de langue latine et le développement du goût archaïsant au IIe siècle de notre ère*, Rennes, 1952, p. 115-179 ; ID., *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle*, Rennes, 1956, p. 19-106, particulièrement p. 97-106.

77. Ed. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, 2e édit., Leipzig, 1909, t. II, p. 596-597.

78. M. BERNHARD, *Der Stil des Apuleius von Madaura*, Stuttgart, 1927, p. 48-91 (Parataxes, antithèses, parallélismes rythmiques), p. 224-232 (rimes, jeux de mots) ; H. HOPPE, *Syntax und Stil des Tertullian*, Leipzig, 1903, p. 146-220 (« les moyens rhétoriques »).

79. L. CALLEBAT, *Sermo cotidianus dans les Métamorphoses d'Apulée* (Publ. de la Fac. des

de Holl, Chr. Mohrmann et J. Fontaine, pour Tertullien[80]. Il n'en reste pas moins qu'ils ont puissamment contribué l'un comme l'autre à acclimater dans le milieu culturel africain des pratiques de composition et d'écriture qui y ont trouvé pour s'y développer un terrain spécialement favorable, que la cause en soit — comme on peut le soupçonner — le nombre et la vitalité des écoles de rhétorique locales, ou qu'on évoque le tempérament africain et la psychologie collective, comme Norden lui-même était tout prêt à le faire en dépit de son aversion pour l'*africitas*[81]. Par continuité du goût et aussi par continuité de l'éducation littéraire, ces habitudes de rédaction *per kôla et kommata*, avec de fréquents recours à l'allitération, aux homéotéleutes et même à la rime — tout un chapitre du livre de Karl Polheim sur la *lateinische Reimprosa* est consacré aux Africains[82] — se sont transmises comme des canons sans pour autant gommer les inévitables différences individuelles. Ainsi le maniérisme de Minucius Felix est-il discret et mesuré, mais son dernier éditeur, M. Beaujeu, n'a pas manqué de souligner ses recours fréquents aux parallélismes rythmiques et notamment sa recherche des balancements oratoires par *tricôla* asyndétiques[83]; et M. Fontaine, de son côté, voit en lui « l'héritier, plus direct que Tertullien (*De Pallio* excepté) du style « moderne » mis à la mode par la seconde sophistique »[84]. Quant au Cyprien des œuvres postérieures à l'*Ad Donatum*, on s'accorde à le créditer d'une conversion littéraire qui fait abandon de la plupart des ornements du *genus floridum*. La question a été posée de savoir s'il y a lieu de voir « chez Cyprien une évolution du goût africain et l'émergence d'un état « post-sévérien » de la prose d'art, en ce milieu du III^e^ siècle où l'on a observé aussi la réapparition de quelque néo-classicisme dans la plastique »[85]. En fait, la rareté des témoignages littéraires conservés de cette époque rend la question bien difficile à résoudre. Et même, lorsqu'on analyse telle lettre d'obscurs évêques numides incluse dans la correspondance de l'évêque de Carthage, on constate que l'enseignement d'une rhétorique appauvrie

Lettres et Sc. hum. de Caen), 1969, notamment p. 370-552, et *La prose des Métamorphoses : genèse et spécificité*, dans *Aspects of Apuleius' Golden Ass*, Groningue, 1978, p. 167-187.

80. K. Holl, *Tertullian als Schriftsteller*, Tübingen, 1928; Chr. Mohrmann, *Observations sur la langue et le style de Tertullien*, dans *Nuovo Didaskaleion*, 4, 1950, p. 41-54 (= *Études sur le latin des Chrétiens*, II, Rome, 1961. p. 235-246 (porte en fait essentiellement sur les faits lexicologiques); J. Fontaine, dans *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III^e^ siècle*, Turin, 1968, p. 44-68.

81. Ed. Norden, *op. cit.*, p. 597.

82. K. Polheim, *Die lateinische Reimprosa*, Berlin, 1925, p. 201-226 *(die Afrikaner)*, 227-263 *(Augustinus)*.

83. J. Beaujeu, édit. de Minucius Felix, *Octavius*, Coll. des Univ. de France, 2^e^ édit., 1974, p. XLI-XLIV.

84. J. Fontaine, *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III^e^ siècle*, p. 101.

85. J. Fontaine, dans *R. A. C.*, Suppl. Bd. I, col. 169.

certes, et un peu mécanisée, mais toujours friande du style « fleuri », coulait encore des jours heureux en Numidie centrale[86].

Si l'*africitas* n'était que la persistance de recettes stylistiques qui ont connu en Afrique du Nord, du IIe au Ve siècle, une vogue continuelle, seulement tempérée par le souci du « style simple » chez les orateurs et écrivains chrétiens, ce ne serait déjà pas rien. On peut cependant, sans trop de risque, y ajouter deux ou trois autres caractéristiques, comme un goût certain pour la création verbale et une fâcheuse tendance à la redondance dans l'expression, la *macrologia*, ou plutôt, pour reprendre la formule consacrée, le fameux *tumor Africus*.

Sur le premier point, celui de l'innovation verbale, on nous pardonnera de nous contenter d'un sondage. Sur la base de nombreux travaux de détail dispersés, il y aurait une suite à écrire au livre de R. Marache, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle*, dont voici la dernière phrase : « Ce qui caractérise le latin finissant, c'est cette liberté dans l'innovation. Tertullien est célèbre par le nombre de ses créations occasionnelles et saint Augustin ne lui cède la palme que de peu... » Et il ajoutait « : On peut dater de Fronton le commencement d'une ère nouvelle, celle de ce latin qu'on a appelé décadent, chrétien ou africain, le latin post-classique, archaïsant par instants et constamment novateur dans son vocabulaire »[87]. La question est immense et, dans les décennies qui ont précédé, elle a été surtout marquée par les apports de l'école de Nimègue qui a procédé aux reclassements nécessaires mais a priviliégié de façon souvent excessive, en tout cas trop systématique, les motivations proprement chrétiennes de l'innovation verbale. Pour ne prendre que cet exemple, à propos des abstraits formés avec le suffixe *-tas*, dont on sait que l'auteur du *De pallio* a été, entre autres, un infatigable créateur, Chr. Mohrmann écrivait : « Quand Tertullien met à son actif une grande quantité de substantifs en *-tas*, cela ne s'explique pas par son *Africitas*, mais par le caractère chrétien de son langage »[88]. En fait, en dehors d'un certain nombre d'abstraits de qualité qui entrent dans des champs sémantiques bien définis (*caritas*, *sanctitas*, etc.), beaucoup de ces formations sont dictées, en tous contextes, par le souci évident d'être expressif et précis tout en étant bref. C'est le cas, entre autres, des nombreuses créations de Tertullien à partir d'adjectifs en *-osus*, dont bon nombre sont des occurrences uniques, des *hapax*. Mais, d'Arnobe à Augustin et au-delà,

86. Cyprien, *Ep.*, 77, I, 2, II, 1 et 2, III, 1. P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, t. II, p. 82, trouvait cette lettre « belle dans sa simplicité ». Elle est en fait tout sauf simple et jette tous les feux d'une rhétorique scolaire : balancements binaires, kôla rimés ou assonants, vocabulaire « poétique ».

87. R. Marache, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle*, Rennes, 1956, p. 273.

88. Chr. Mohrmann, *Die Altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin*, Nijmegen, 1932, p. 249.

ce type de formation s'est révélé très fécond chez les Africains, la palme revenant peut-être à Cassius Felix, au milieu du v^e^ siècle, avec la création d'un *lanuginositas* (le « caractère floconneux » d'une substance), dans un texte technique, il est vrai[89]. Bien sûr, ce procédé de formation n'est pas une invention des Africains. Ce qui semble hors pair chez eux, c'est cette liberté dans l'innovation que l'on observe déjà dans la langue pré-classique. Tertullien forme occasionnellement *mulieritas* (pour l'opposer à *uirginitas* : *de uirg. uel.*, 12, 3 et 5 ; 14, 5) comme Caton créait librement *uiduertas* (*de agric.*, 141, 2) pour l'opposer à *ubertas*. On était beaucoup plus timide à l'époque classique. Cicéron se demandait s'il fallait dire *beatitas* ou *beatitudo* (*De nat. deor.*, I, 95) et Quintilien (VIII, 3, 32) s'est fait l'écho de cette hésitation ; mais son *beatitas* n'a eu aucun succès avant d'être repris par Apulée et Augustin[90]. Repris ou librement recréé, c'est la question. Pour évoquer brièvement un autre type de formation, celui des noms d'agents en *-tor* — qui fourmillent aussi chez Tertullien —, que faut-il penser d'une création unique en son genre, *munidator* (« le faiseur de cadeaux », ou plutôt « le donneur de *munus* ») relevé dans une funéraire versifiée de Madaure (*C. I. L.*, VIII, 4681 ; *I. L. Alg.* I, 2207 ; Bücheler, n° 511), probablement du III^e^ siècle : le mot aurait facilement une allure plautinienne, mais c'est un *hapax* issu de la patrie d'Apulée.

Parmi les formulations pléonastiques et les redondances, il en est une qu'on remarque particulièrement chez Arnobe : c'est l'expression qui unit un génitif adnominal à un substantif pratiquement synonyme ; on l'appelle parfois *genitiuus inhaerentiae* (ou génitif de renforcement). On lit ainsi dans l'*Aduersus nationes*, I, 42, 2 : *sine ullius rei dubitationis ambiguo*, que M. Le Bonniec traduit par « sans l'ombre d'un doute », un des rares cas où un traducteur français peut s'en tirer avec deux fois moins de mots que dans l'original latin ! Mais l'éditeur commente : « littéralement : « sans l'ambiguïté d'un doute quelconque sur ce point » et il ajoute : « redondance pénible ! »[91]. Ce n'est pas le seul cas de redondance intraduisible ; citons encore, un peu plus loin (I, 62, 1) *mortis occasus*, que le traducteur rend par « la mort ». Arnobe avait sans doute une inclination naturelle pour la redondance ; mais sa formation de rhéteur et son goût pour le rythme l'y poussaient de surcroît. On s'avise en effet que des formules de ce genre composaient commodément des clausules parmi celles qu'il recherchait le plus. Ainsi, en I, 60, 2, *contemplati*]*ōnĭs ōbtŭtŭs*, que M. Le Bonniec traduit par « la contemplation » produit une clausule de forme 1 (crétique + trochée), avec césure de

89. Cassius Felix, *De medicina*, 29, éd. V. Rose, Leipzig, 1879, p. 53, 13.
90. Apulée, *De Platone*, II, 10, § 235 ; Augustin, *De ciu. Dei*, X, 30.
91. H. Le Bonniec, éd. d'Arnobe, *Aduersus nationes*, Coll. des Univ. de France, Paris, 1982, p. 320.

type γ qui est de très loin le type dominant de la clausule 1 chez Arnobe (c'est aussi le *cursus planus*). De même, de façon moins directe, en 2,24, le pléonasme *accessio multiplicationis*, au prix d'une disjonction, fournit une clausule 2 (dicrétique) de type γ, de loin la plus recherchée dans cette forme : *multiplicationis ad*]-*dŭcăt āccĕssĭŏ* ; c'est aussi le *cursus tardus*. Une autre redondance, peu avant, en 2, 22, sert de même, également avec disjonction, à composer une clausule de forme 3 (ditrochaïque) à clausule δ et mot final quadrisyllabique, comme c'est la règle chez Arnobe : *temporis de*]-*cŭrrĕrĭt āeuĭtātĕm* : c'est aussi le *cursus uelox* 1 ; le crétique précédant habituellement le ditrochée est ici remplacé par un dactyle, et cette clausule vient ainsi s'ajouter aux 84 cas semblables recensés par H. Hagendahl [92]. Bien entendu, même si les préoccupations rythmiques ont fortement encouragé l'africain Arnobe à produire de telles redondances, on ne saurait les considérer comme des spécialités africaines, encore moins y voir des « punicismes » : les dépouillements du Leumann-Hofmann-Szantir attestent qu'on les rencontre dans toute la latinité, mais en précisant qu'elles deviennent surtout fréquentes à partir d'Apulée [93]. Et, de fait, on peut mettre aisément en évidence l'affection particulière des Africains (notamment d'Apulée, Tertullien, Victor de Vita) [94] pour ces tournures ainsi que pour celle qui consiste à flanquer un substantif abstrait d'un ou même deux adjectifs synonymes. Un bel exemple, parmi tant d'autres relevés par F. Gabarrou [95], se trouve au début du traité d'Arnobe (I, 2, 10) : *prima incipiensque natiuitas* : « exemple typique de redondance arnobienne », commente M. Le Bonniec [96]. Le procédé est très fréquent par la suite chez Victor de Vita et chez Fulgence [97].

Reste enfin une dernière piste à explorer avec prudence (et je frémis de mon imprudence en m'y engageant moi-même devant des métriciens avertis !). On admet généralement depuis le travail classique d'H. Hagendahl que la tendance à adapter les clausules métriques au rythme accentuel pour faire coïncider l'accent des mots avec l'ictus de la clausule s'est introduite au cours du IIIe siècle [98]. Dans cette évolution qui

92. H. Hagendahl, *La prose métrique d'Arnobe*, Göteborg, 1937, p. 35-36.

93. Leumann-Hofmann-Szantir, *Lateinische Grammatik*, 1965, t. II, p. 63 et 795.

94. Pour Apulée : M. Bernhard, *Der Stil des Apuleius von Madaura*, 1927, p. 174 ; pour Tertullien : H. Hoppe, *Syntax und Stil des Tertullian*, 1903, p. 18-19 ; pour Victor de Vita : R. Pitkäranta, *Studien zum Latein des Victor Vitensis*, Helsinki, 1978, p. 43.

95. F. Gabarrou, *Le latin d'Arnobe*, Paris, 1921, p. 212-215.

96. H. Le Bonniec, *op. cit.*, p. 204.

97. Cf. l'index de l'édit. de Victor de Vita par Petschenig, *C. S. E. L.*, t. 7, p. 171 *(synonymorum coaceruatio)* et 172 ; M. Zink, *Der Mytholog Fulgentius. Ein Beitrag z. römischen Literaturgeschichte u. z. Grammatik des afrikanischen Lateins*, Würzburg, 1867, p. 59.

98. Cf. en particulier H. Hagendahl, *op. cit.*, p. 25 et 89, et F. di Capua, *L'evoluzione della prosa metrica latina nei primi tre secoli d. C. e la data dell'Ottavio di Minucio*, dans *Didaskaleion*, 2 (1913), p. 1-41.

mène au cursus accentuel, on sait qu'Arnobe constitue un jalon important : on vient d'en voir quelques exemples. Par la suite, des travaux comme ceux de J. Redfors[99] ont montré que ce *cursus mixtus* était déjà constitué chez Cyprien, alors que Tertullien et un peu auparavant l'Apulée des œuvres sûrement authentiques ont pratiqué une métrique apparemment pure de toute rythmique accentuelle. Ici intervient le problème posé par les deux opuscules philosophiques d'Apulée, le *De Platone* et le *De mundo*, dont l'authenticité est discutée, parfois rejetée, mais considérée comme très probable, avec de bons arguments, par M. Beaujeu dans son édition récente[100]. Or M. Beaujeu, se fondant sur le travail de J. Redfors, en utilisant également une dissertation de B. Axelson sur la métrique d'Apulée[101], met en évidence qu'à la différence de ce qu'on peut observer dans les œuvres d'attribution certaine le système des clausules de ces deux traités « se rattache, au moins partiellement, au *cursus mixtus*. Tout en conservant assez fidèlement le schéma de la clausule métrique, on privilégie, entre les arrangements verbaux par lesquels on peut réaliser cette clausule, ceux qui répondent à des structures accentuelles définies »[102]. Parmi les exemples cités par M. Beaujeu, le plus caractéristique est sans doute celui de la clausule de forme 1 (crétique + trochée), avec césure de type β, l'intermot se situant après la première longue du crétique et le mot final étant un quadrisyllabe paroxyton. Alors que dans les œuvres « majeures » le mot qui précède le mot final est indifféremment un proparoxyton ou un paroxyton, dans le *De Platone* et le *De mundo* on trouve exclusivement des proparoxytons. Ex. : (*De Platone*, II, IV, 227, fin de §) : *prŏdĭ]gĭt făcūltātēs*, ce qui, du point de vue rythmique fournit un *cursus uelox* 1. Même observation pour ce qui est de la clausule de forme 3 avec césure de type δ, l'intermot isolant le mot final, un quadrisyllabe ditrochaïque ; là aussi le mot précédant est en très large majorité un proparoxyton. Ex. (*De Platone*, II, VIII, 232 (fin de §) : *făcĕrĕ]cīuĭtātĭs*, où l'on aboutit au même *cursus*, et où l'on observe en outre la forme tribraque, c'est-à-dire métriquement indifférente, de l'avant-dernier mot[103]. Au terme d'un exposé prudent et mesuré, M. Beaujeu concluait : « De cette enquête délicate il se dégage l'impression d'un certain tâtonnement, comme si l'auteur avait frayé, non sans hésitation, une voie nouvelle où d'autres s'engageraient plus résolument » et il se demandait encore s'il fallait exclure —

99. J. Redfors, *Echtheitskritische Untersuchung der apuleischen Schriften De Platone und De mundo*, Lund, 1960, p. 112.

100. J. Beaujeu, édit. d'Apulée, *Opuscules philosophiques et fragments*, Coll. des Univ. de France, Paris, 1973, p. xxix.

101. B. Axelson, *Akzentuierender Klauselrythmus bei Apuleius. Bemerkungen zu den Schriften De Platone und De mundo*, Lund, 1952.

102. J. Beaujeu, *op. cit.*, p. xviii.

103. La césure δ est normalement majoritaire déjà dans la prose classique dans la clausule de forme 3 (86 % des cas chez Cicéron), mais avec la figure crétique + ditrochée (– ⏑ – + – ⏑ – ⏑).

nous citons toujours — « l'hypothèse qu'un écrivain curieux d'expériences rares... ait dès le milieu ou la fin du IIe siècle cherché à renouveler le système des clausules, en l'adaptant à une tendance naissante de la langue, peut-être plus sensible en Afrique du Nord »[104]. On sera encore plus enclin à suivre cette piste si l'on se souvient du mot d'Augustin selon lequel les Africains étaient inaptes à distinguer la quantité des syllabes[105]. La question est difficile : HAGENDAHL ne repousse pas complètement l'idée que cette insensibilité des Africains[106] ait pu jouer un rôle dans l'évolution vers un système accentuel, mais il hésite sur ce point et pense plutôt que l'élément déterminant a été, au cours du IIIe siècle, la transformation de l'accent en accent d'intensité[107] et, dans cette hypothèse, il n'y a pas de raisons de penser que, dans ce processus, les Africains aient pu jouer un rôle particulier. Il est vrai que là aussi la matière est délicate, comme le montrent les débats du colloque de Morigny publiés récemment[108]. Enfin, dans ce domaine aussi, des motifs positifs existent de ne pas se hâter de parler d'*africitas*. A défaut d'une étude d'ensemble sur la prose métrique de Tertullien[109], qui serait en cette affaire un témoin capital, on dispose au moins d'une analyse précise pour des textes contemporains, de faible étendue il est vrai, c'est-à-dire les parties attribuées au rédacteur et à Perpétue dans la *Passio Perpetuae et Felicitatis*. A. FRIDH, qui a fait ce travail, a montré qu'on ne peut constater dans ces textes « aucune préférence particulière pour les césures β et δ dans les clausules 1 et 2, et par conséquent aucune tendance à faire coïncider le rythme métrique et le rythme accentuel »[110]. De même, « la tendance à faire précéder le dernier mot du type 1 β par un proparoxyton est également absente »[111]. Ces relevés semblent malheureusement fermer la voie dans laquelle nous avions commencé à nous engager à la suite de M. BEAUJEU.

Décidément, de quelque côté qu'on se tourne, il y a peu d'avenir pour l'*africitas* ! Ce n'est pas de gaieté de cœur que l' « africaniste » que je m'efforce d'être se résigne à en présenter un bilan aussi négatif. Mais ce bilan nous donne au moins occasion de souligner encore, s'il en

104. J. BEAUJEU, *op. cit.*, p. XXI et XXII.

105. Aug., *De doctr. christ.*, IV, 10, 24 ; cf. S. LANCEL, dans *R. É. L.*, 59, 1981, p. 276-277.

106. Pour certains phonéticiens, la négligence des distinctions de durée serait en fait très générale à basse époque : cf. J. HERMAN, *Statistique et diachronie : essai sur l'évolution du vocalisme dans la latinité tardive*, dans *Word*, 24, 1968, p. 242-251.

107. H. HAGENDAHL, *op. cit.*, p. 90.

108. *L'accent latin, Colloque de Morigny, 19 mai 1979* (organisé par J. HELLEGOUARC'H), Publ. Univ. de Paris IV-Sorbonne, nº 6, 1982.

109. Les études de détail sur la prose métrique de Tertullien sont indiquées par A. FRIDH, *Le problème de la Passion des saintes Perpétue et Félicité*, Studia graeca et latina Gothoburgensia, 24, Göteborg, 1968, p. 28-29.

110. Cf. A. FRIDH, *op. cit.*, p. 27.

111. A. FRIDH, *op. cit.*, p. 28.

est besoin, quelle belle et longue saison de la latinité l'Afrique a été, des Antonins à la fin de la domination vandale.

P. MONCEAUX n'a pas été et ne sera pas remplacé, pour le meilleur comme pour le pire, mais ses chers « Africains » sont plus que jamais l'objet de la sollicitude des latinistes. Si cet exposé a quelque mérite, ce sera surtout d'avoir été prétexte à rappeler l'importance et la qualité des travaux de détail, de synthèse et d'éditions de textes qui sont depuis une vingtaine d'années consacrés à la latinité africaine, sans compter ceux qui sont en cours ou en projet.

Et peut-être pouvons-nous envisager avec confiance que ces entreprises, jointes à celles des archéologues, des épigraphistes et des historiens, nous aident à mieux saisir quelles conditions spécialement favorables ont facilité le développement en terre d'Afrique d'une littérature en langue latine si diverse et si riche, et nous amènent enfin à découvrir que ces conditions favorables sont peut-être, en cette affaire, la seule mais incontestable spécificité africaine.